

## **Lettre d'information communale N°23 - L'édito du Maire**



En ce début du mois de Juillet, l'été s'installe difficilement, avec des périodes orageuses qui n'impactent pas trop notre belle campagne par rapport à certaines régions françaises, où les conséquences des inondations sont dramatiques. Mais espérons, que la période estivale qui s'annonce, permettra à chacun de retrouver une vie à peu près normale, après un an et demi de crise sanitaire. Nous devons maintenant apprendre à vivre avec le COVID, respecter les règles barrières, tout en participant aux animations, aux fêtes qui sont proposées par les

associations, Saint Laurentaises. Pour le week-end de la fête de la musique, la chorale La Soleillée, puis la Banda l'Étincelle ont présenté des spectacles qui nous ont redonnés du baume au cœur. Les 10, 11, 13 et 14 Juillet, la Maison des Jeunes organisera la vogue. Le mercredi 14 Juillet, le Comité Municipal des Aînés Saint Laurentais, vous invitera à participer à une journée festive, au profit de nos anciens : concours de boules Lyonnaises et de boules carrées, paëlla. Cette journée se terminera par un feu d'artifice tiré depuis les jardins de la Mairie. Un intermède au mois d'août, où chacun pourra prendre des vacances bien méritées. Ensuite le 4 Septembre aura lieu, le forum des associations, organisé par la commission municipale. Ce même jour, nous fêterons le trentième anniversaire de la bibliothèque « Le Grenier à La Page », journée qui se terminera par un concert de Steve Waring pour ses cinquante années de scène. Un été animé se présente à vous, donc n'hésitez pas, venez participer et profiter de ces moments de convivialité et d'amitié. Un peu plus tard, le 24 octobre se déroulera la fête des Classes en 1. Enfin, cette manifestation enracinée dans la tradition locale, verra les conscrits faire la farandole dans les rues et places du village. L'espoir renaît, pour nous tous, et c'est essentiel.

Les 20 et 27 juin, j'ai été candidat aux élections départementales pour le canton de l'Arbresle. Sarah BOUSSANDEL, jeune élue de l'Arbresle m'accompagnait. Nous étions suppléés par Karine BERGER, Maire de Sainte Foy l'Argentière et Alain FOUILLET, adjoint au Maire de Sain Bel. Pour compléter l'équipe, Nicolas FAVRICHON, adjoint au Maire de Villechenève, assurait la gestion de la campagne en tant que mandataire financier. Cette formidable équipe a préparé et présenté un programme, qui à mon sens, correspondait tout à fait aux attentes et aux préoccupations de nos concitoyens dans le domaine des compétences départementales. Un programme qui était réaliste et réalisable. Malheureusement, nous n'avons pas été élus. Qualifiés au premier tour, le deuxième fut crucial. Pourtant, chères Saint Laurentaises, chers Saint Laurentais, vous avez voté massivement pour nous. Nous vous remercions très sincèrement. Il en était de même pour les communes des Monts du Lyonnais. La différence s'est faite sur le secteur de l'Arbresle où la population est beaucoup plus importante, et puis, l'abstention record n'a pas arrangé les choses. Par contre, cette campagne a été entachée par une atteinte à ma personne et à mon intégrité, de la part de M. GRIFFOND et de Mme LOTTE, nouveaux Conseillers Départementaux. En effet, dans le cadre de leur propagande, ils n'ont pas hésité d'affirmer que j'avais démontré la perméabilité de mon électorat avec celui du Rassemblement National. C'est lamentable et inacceptable ! Depuis trente-cinq années de vie publique, j'ai toujours combattu les extrêmes quels qu'ils soient. Pour moi les valeurs humaines sont celles de la République : Liberté, Egalité et Fraternité.

Chères Saint Laurentaises, chers Saint Laurentais, sachez que malgré cette défaite, je garde toujours autant d'énergie pour diriger notre Commune avec l'ensemble de l'équipe municipale et je vous remercie à nouveau pour votre soutien sans faille.

Votre Maire  
Pierre **VARLIETTE**